



Créée en 1952



Association ne poursuivant aucun but lucratif, placée sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Président :

André Grison

30 rue Onias Martin

72110 Bonnétable

Tél. 02.43.29.13.45

Port.06.07.68.57.82

andre.grison@wanadoo.fr

www.ecurielemans.org

Additif aux règlements du 5^{ème} Rallye Maine-Saosnois et de la 1^{ère} Randonnée Maine-Saosnois

Bonjour à tous,

Dans moins d'un mois, St Cosme en Vairais accueillera la 5^{ème} édition du Rallye Maine-Saosnois, reprise cette année par une nouvelle équipe au cœur de l'Ecurie Le Mans.

Voici quelques clarifications sur le déroulement de cette épreuve :

Afin de respecter les réglementations en vigueur, nous avons été amenés à produire deux règlements différents, mais en fait il s'agit d'une seule et même épreuve :

- Seuls sont amenés à s'inscrire avec le bulletin d'inscription « Rallye », les participants qui concourent pour les Trophées ACO et Ligue Maine-Bretagne : concurrents tous deux disposants d'une licence FFSA obtenue via ces organismes.
- Tous les autres équipages peuvent s'engager avec le bulletin d'inscription « Randonnée », aucune licence FFSA n'étant nécessaire. Seul un certificat médical, de moins de 12 mois de non contre-indication à la participation à une épreuve automobile sur routes ouvertes, sera demandé pour chaque membre de l'équipage.

L'épreuve fera l'objet de 3 classements (les concurrents « Rallye » et « Randonnée » étant regroupés dans chacun de ces classements) :

- un classement des participants ainsi choisi la formule « fléché-métré, carto » (i.e. Expert), qu'ils soient engagés en Rallye ou en Randonnée. Ce classement prendra en compte les pénalités des secteurs de navigation (fléchés, carto) et des secteurs de régularité. Il désignera le vainqueur de l'épreuve.
- un classement des participants ainsi choisi la formule « fléché-métré » (i.e. GT). qu'ils soient engagés en Rallye ou en Randonnée. Ce classement prendra en compte les pénalités des secteurs de navigation (100% fléché-métré) et des secteurs de régularité.
- un classement « Régularité seule », extrait des deux formules ci-dessus. C'est de ce classement que seront prélevé les données pour les Trophées ACO et Ligue Maine-Bretagne.

Au plaisir de vous voir au départ de cette manifestation.

Pour l'Ecurie Le Mans, organisateur technique de l'épreuve,

Le Président,

André Grison.